

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice 9
présents 8
votants 9
pouvoirs 1

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 23 septembre
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2024

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MR TROY Richard.
MME FROGER Bérangère, MME DELAHOUSSE Morgane MME GIORDANO-ORSINI Claudine,

Excusée : MME Aude RENARD (pouvoir à Mr Dominique HERPIN)

Secrétaire de séance : Bérangère FROGER

OBJET : TARIFS DES LOCATIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un éventuel ajustement des tarifs de locations de salles et de matériels de la commune.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil décide :

- D'augmenter les tarifs de locations à compter du 1^{er} novembre 2024 conformément au tableau ci-dessous, selon les modalités énumérées.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour appliquer ces tarifs.

| Synthèse des Tarifs | | |
|--|---------------------|---------------------|
| | Commune | Hors Commune |
| Salle Polyvalente (100 pers.) | | |
| Location WE | 300,00 € | 400,00 € |
| Location Journée (7h00 - 19h00) | 200,00 € | 250,00 € |
| Location Réunion/vin d'honneur (4h00 max.) | 120,00 € | 135,00 € |
| Chauffage pour 24h00 | 30,00 € | 30,00 € |
| Vaisselle | 2,00 €/pièce cassée | 2,00 €/pièce cassée |
| Salle Panoramique (50 pers.) | | |
| Réunion (3h00 max.) | 65,00 € | 100,00 € |
| Repas (5h00 max.) | 110,00 € | 150,00 € |
| Halle (Manifestation non commerciale) | | |
| Journée (7h00 - 19h00) | 300,00 € | 500,00 € |

| | | |
|--|---------------------|---------------------|
| Soirée (17h00 - 23h00) | 200,00 € | 300,00 € |
| Vin d'honneur (3h00 max.) | 150,00 € | 200,00 € |
| Stand exposant | 15,00 € / ½ journée | 15,00 € / ½ journée |
| | | |
| Barnum | 175,00 € | |
| | | |
| Plancher | 165,00 € | |
| Table avec 8 chaises ou 2 bancs (1 journée) | 5€/jour | |
| 10 chaises | 5€/jour | |

Modalités de location :**Salle Polyvalente :**

- La vaisselle, la chambre froide et la gazinière ainsi que les tables et chaises sont comprises dans le tarif de location.

- Forfait ménage : un forfait de 100,00 € sera facturé si la salle n'a pas été nettoyée correctement.

- 1 location gratuite par an aux Associations de la commune. Les locations suivantes leur seront facturées 100,00 € + 30,00 € de chauffage.

- Paiement à la réservation. Un chèque de caution de 500,00 € et une attestation d'assurance seront nécessaires pour valider la réservation.

Un état des lieux sera effectué avant et après la location en présence d'un agent communal.

En cas de dégradation notoire, les travaux de réparations seront facturés au loueur.

Salle Panoramique :

Cette salle est équipée d'un réfrigérateur, d'un évier, d'un coin sanitaire, de tables et de chaises ainsi qu'un minimum de vaisselle. Pas de point de réchauffe.

- Paiement à la réservation. Un chèque de caution de 100,00 € ainsi qu'une attestation d'assurance seront nécessaires pour valider la réservation.

Halle :

Cette Halle ouverte se compose uniquement d'un comptoir et d'un sanitaire. (Sans vaisselle ni mobilier). Pas de point de réchauffe.

Manifestation non commerciale :

- Paiement à la réservation. Un chèque de caution de 300,00 € et une attestation d'assurance seront nécessaires pour valider la réservation.

Stand exposant :

- Paiement à la réservation. Un chèque de caution de 100,00 € et une attestation d'assurance seront demandés.

- Un forfait ménage de 100,00 € sera facturé si le bâtiment n'a pas été nettoyé correctement.

Un état des lieux sera effectué avant et après la location en présence d'un agent communal.

En cas de dégradation notoire, les travaux de réparations seront facturés au locataire.

Barnum :

Nous disposons de 2 barnums de 5x8m pouvant être accolés (soit une surface de 80 m²) ou séparés ainsi qu'un chauffage d'appoint (souffleur gaz propane réservé uniquement aux barnums).

Les barnums sont utilisables uniquement sur la commune, le montage et le démontage sera réalisé par nos agents en présence et avec l'aide du demandeur.

- Paiement à la réservation. Un chèque de caution de 500,00 € sera nécessaire pour valider la réservation.

Plancher :

La commune dispose d'un plancher bois de 40 m².

Le montage et le démontage nécessitent l'intervention des deux agents communaux.

Le prix comprend la location, le montage et le démontage du plancher.

Tables avec 8 chaises ou 2 bancs / ou 10 chaises.

Possibilité de louer des tables avec chaises ou bancs compris, ou seulement des chaises

- Réservation minimum 48h au préalable. Le matériel est à récupérer et à ramener aux ateliers municipaux en présence d'un agent.

Toute réservation se fera auprès du secrétariat de mairie et ne sera validée qu'après réception de la convention de location accompagnée des pièces demandées.

Vote pour à l'unanimité.

Certifié exécutoire
compte-tenu de la transmission
en Préfecture

Le Maire

Hubert CHEVALLIER



La secrétaire de séance

Bérangère FROGER



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 041-214102857-20240923-2024_47-DE